



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 6 avril 2021

3 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de Territoire » en Occitanie

La ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a dévoilé le 30 mars les **3 nouveaux lauréats en Occitanie** de l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de territoires », à l'occasion de son déplacement dans les Hautes-Pyrénées. Ces lauréats sont :

- **L'Atelier de Claret dans l'Hérault ;**
- **La Maison de l'Avenir Comminges-Pyrénées en Haute-Garonne ;**
- **La Communauté de Communes Neste Barousse dans les Hautes-Pyrénées.**

Après le lancement en juillet 2019 du programme interministériel d'appui aux tiers-lieux, « Nouveaux lieux / nouveaux liens », piloté par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), ces 3 nouvelles fabriques sur les 29 lauréats annoncés par la ministre rejoignent les 189 tiers-lieux déjà labellisés.

Elles recevront une subvention de 50 000 euros par an sur trois ans, afin de soutenir l'amorçage de leur projet, la recherche de leur équilibre économique et pour conforter leur rayonnement au-delà du territoire dans lequel elles sont implantées.

Elles intègrent ainsi un réseau de tiers-lieux animé par des valeurs de partage, de production de biens communs, l'expérimentation de modèles de gouvernance participative et l'ambition de produire du lien social au bénéfice des habitants et de leurs territoires. Ainsi, l'Occitanie est désormais couverte par 25 fabriques de territoire.

Pour Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, « *le succès de ces trois tiers-lieux souligne l'excellence de la région Occitanie. Ils permettront de renforcer le lien social et de favoriser le développement d'initiatives collectives qui bénéficieront à l'ensemble du territoire.* ».

--

Au travers des « Fabriques de territoire », le Gouvernement s'inscrit aux côtés des porteurs de projets, pour les aider à concrétiser et pérenniser leurs initiatives, en veillant à ce que tous les territoires soient concernés. Les ministères et partenaires associés ont défini une offre de services, qui s'étend de l'aide en amorçage, en investissement ou en fonds propres, à la mise à disposition de locaux ou à l'apport de recettes de fonctionnement. Cette approche originale, qui part de l'initiative locale existante ou en projet, est d'abord guidée par le souci de proposer un accompagnement sur-mesure à chaque porteur de projet.

Pour rappel, la ministre s'est engagée sur le déploiement d'ici 2022, de 300 fabriques dont 150 dans les quartiers de la politique de la ville et 150 hors des grands centres urbains avec un accompagnement financier et d'ingénierie de 45 millions d'euros.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués